Délibérations du Conseil d'Administration
du 13 décembre 2022 à 18h30
à la Communauté de Communes du Pays de Chantonnay

Présents : 11
Absents : 4

Secrétaire de séance : Jean MOISSON

		Statut
2022-95	DÉCISIONS PRISES PAR LA PRÉSIDENTE SUITE AUX DÉLÉGATIONS DONNÉES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION	Approuvée à l'unanimité
2022-96	ADOPTION DE LA NOMENCLATURE BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE M57 AU 1ER JANVIER 2023 POUR LES BUDGETS DU CIAS DU PAYS DE CHANTONNAY	Approuvée à l'unanimité
2022-97	ADOPTION DU RÈGLEMENT BUDGÉTAIRE ET FINANCIER DU CIAS DU PAYS DE CHANTONNAY	Approuvée à l'unanimité
2022-98	BUDGET ANNEXE « RESTAURATION COLLECTIVE » : VERSEMENT D'UNE PARTIE DE L'EXCÉDENT AU BUDGET CIAS	Approuvée à l'unanimité
2022-99	BUDGET CIAS : REMBOURSEMENT DE SINISTRE	Approuvée à l'unanimité
2022-100	CIAS : DÉCISION MODIFICATIVE N°1	Approuvée à l'unanimité
2022-101	EHPAD MULTISITE « PAYS DE CHANTONNAY » : PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES, FRAIS DE PERSONNEL-COMPTE EPARGNE TEMPS	Approuvée à l'unanimité
2022-102	EHPAD MULTISITE « PAYS DE CHANTONNAY » : AFFECTATION DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2021	Approuvée à l'unanimité
2022-103	EHPAD MULTISITE « PAYS DE CHANTONNAY » : DÉCISION MODIFICATIVE N°2 A l'EPRD 2021	Approuvée à l'unanimité
2022-104	RESIDENCE AUTONOMIE "LE TAIL FLEURI" : ADMISSION EN NON VALEUR	Approuvée à l'unanimité
2022-105	SAAD DU PAYS DE CHANTONNAY : DOTATION EXCEPTIONNELLE DU DEPARTEMENT	Approuvée à l'unanimité
2022-106	RÉSIDENCE AUTONOMIE « LE TAIL FLEURI » : CONSTITUTION D'UNE PROVISION	Approuvée à l'unanimité
2022-107	RÉSIDENCE AUTONOMIE « LE TAIL FLEURI » : DÉCISION MODIFICATIVE N°4 AU BP 2022	Approuvée à l'unanimité
2022-108	SAAD : DÉCISION MODIFICATIVE N°2 AU BP 2022	Approuvée à l'unanimité
2022-109	RÉSIDENCE AUTONOMIE « LES GRANDS-PARENTS » : AFFECTATION DES RÉSULTATS DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2021	Approuvée à l'unanimité
2022-110	RÉSIDENCE AUTONOMIE « LES GRANDS-PARENTS » : DÉCISION MODIFICATIVE N°4 AU BP 2022	Approuvée à l'unanimité
2022-111	EHPAD MULTISITE « PAYS DE CHANTONNAY » - SITE EHPAD L'ASSEMBLÉE : MODIFICATION DE POSTE AU 15 MARS 2023	Approuvée à l'unanimité
2022-112	SITE EHPAD « LES HUMEAUX » - RÉSIDENCES AUTONOMIE « LE TAIL FLEURI » ET « LES GRANDS-PARENTS » : ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES-AVENANT n° 1 AU CONTRAT GROUPE PROPOSE PAR LE CENTRE DE GESTION	Approuvée à l'unanimité